

dier l'action d'un état social sur l'évolution des maladies et les possibilités de la pratique médicale, la Chine est un pays de choix.

La Chine est très mal connue des Européens; c'est un monde qui a souvent échappé à la sagacité des ethnographes, voyageurs officiels qui n'en ont découvert que le petit coin que les fonctionnaires européens ont désiré leur dévoiler.

Depuis Voltaire jusqu'à Claude Farrère, les littérateurs français nous ont représenté l'image symbolique de la Chine sous la forme du vieux mandarin lettré, vêtu de soie brodée, com-



Une élégante chinoise

mentateur des ouvrages de Confucius, et soucieux de suivre les règles de l'invariable milieu.

Il n'y a pas en Chine vingt mandarins qui ressemblent, même de fort loin, à celui de Claude Farrère sur une population de quatre cent millions d'habitants.

La Chine est un pays essentiellement démocratique, qui ne possède pas d'oisifs. Pas de nobles, pas de

grands propriétaires vivant du revenu de leurs terres.

Le mandarin de Claude Farrère est un fonctionnaire qui a conquis ses grades par un labeur constant, dans des concours successifs. Le riche Chinois est un commerçant dont les fils travailleront. Il n'y a pas en Chine d'oisiveté traditionnelle.

La Chine est le pays du Travail. Travail musculaire forcené; activité agricole, activité commerciale, activité administrative. Peu de repos; les magasins et les ateliers de la cité chinoise sont ouverts une partie de la nuit. Le Chinois ne dort que quelques heures. La concurrence est telle en Chine que les salaires ou traitements suffisent à peine aux besoins quotidiens. Dès qu'un enfant chinois est capable de travailler, il est employé.

Aussi, c'est un pays où l'individualisme n'a pas de sens et où l'isolement est le prodrome de la mort.

L'esprit chinois, inaccessible à la pitié, émotion occidentale, est plus que le nôtre dominé par l'instinct de solidarité.

Seuls existent et vivent en Chine les **groupements chinois**.

A la base, le groupement familial, si profondément uni, que la loi chinoise admet, au cas de défection de l'accusé, la responsabilité pénale du plus proche parent. La nécessité de l'action du conseil de famille dans toutes les décisions graves à prendre, et, en particulier, dans l'acceptation de la visite d'un médecin européen, implique que le chirurgien ne verra jamais le patient au début d'une affection chirurgicale.

Les groupements professionnels ont une discipline rigoureuse, et les décisions de grève sont toujours unanimement respectées.